

TURQUIE

Malgré l'accélération de la croissance tendancielle ces dernières années, le PIB par habitant reste très inférieur à la moyenne OCDE. La productivité est très faible et les ressources en main-d'œuvre sont largement sous-utilisées.

Priorités

Réduire le coût minimum du travail

Enjeu et recommandations : pour réduire le coût du travail et accroître l'emploi dans le secteur formel, en particulier dans les régions où la productivité du travail est faible, il avait été recommandé de réduire nettement les cotisations sociales sur le travail et de ralentir le rythme de hausse du salaire minimum tout en différenciant ce niveau de salaire selon la région.

Mesures prises : aucune mesure n'a été prise s'agissant des coûts minimum de la main-d'œuvre. Cependant, le gouvernement a annoncé un plan d'action au dernier trimestre de 2007. Selon ce plan, les charges administratives qui pèsent sur les employeurs, notamment les obligations d'emploi de travailleurs provenant de groupes défavorisés, seront allégées. Le gouvernement a également annoncé dans son programme de 2008 un plan de réduction progressive des coûts financiers de l'emploi.

Réformer la législation sur la protection de l'emploi

Enjeu et recommandations : afin de favoriser l'emploi dans le secteur formel, il avait été recommandé de diminuer le niveau des indemnités de licenciement en cas de contrat à durée indéterminée et d'assouplir les restrictions applicables en cas de contrat à durée déterminée.

Mesures prises : comme l'indiquait le programme 2008 du gouvernement, des mesures seront prises pour que le marché du travail soit plus flexible. Dans ce contexte, les autorités prêteront une attention toute particulière aux mesures de nature à faciliter les contrats à durée déterminée.

Faire en sorte que l'enseignement primaire et secondaire soit plus accessible et de meilleure qualité

Enjeu et recommandations : pour que toute la population jeune bénéficie d'un enseignement de qualité, il avait été recommandé d'augmenter les dépenses consacrées à l'éducation et de financer cette mesure par des réductions de dépenses dans les secteurs moins prioritaires. Il avait été en outre recommandé que les écoles soient financées sur une base par élève, compte tenu des besoins variables des élèves, tout en dotant les établissements scolaires d'une plus large responsabilité de gestion et en leur imposant de plus strictes obligations de reddition de comptes.

Mesures prises : après la réforme des programmes de 2005 dans l'enseignement primaire et secondaire, le régime d'admission à l'université a été réformé afin de faire jouer davantage les résultats scolaires obtenus dans le secondaire.

Simplifier la réglementation des marchés de produits

Enjeu et recommandations : pour améliorer la productivité, il avait été recommandé de simplifier la réglementation des marchés de produits, en particulier les régimes sectoriels d'autorisation qui entravent l'entrée sur le marché, et de favoriser une plus vive concurrence dans les industries de réseau.

Mesures prises : aucune mesure n'a été prise pour une simplification administrative. En revanche, le gouvernement a annoncé dans son programme pour 2008 le lancement de la privatisation d'installations publiques de production et de distribution d'électricité afin de créer un marché concurrentiel de l'électricité.

Atténuer l'incitation à une retraite anticipée dans le secteur formel

Enjeu et recommandations : pour intensifier l'utilisation des ressources en main-d'œuvre, il avait été recommandé de réduire l'incitation à une retraite anticipée dans le secteur formel en diminuant les prestations nettes de retraite et en remplaçant par une formule d'épargne les droits à indemnité des travailleurs prenant leur retraite.

Mesures prises : la loi sur la sécurité et l'assurance maladie générale, qui devrait entrer en vigueur en 2008, relève à 65 ans l'âge de la retraite pour les hommes et pour les femmes à compter de 2048.